

**Direction Recherche Innovation Valorisation**

Affaire suivie par : Véronique BOUDAUD

Tél : 04 76 74 31 06

Mél. : vpcr@univ-grenoble-alpes.fr

---

**Extrait des délibérations  
de la commission de la recherche du conseil académique  
de l'Université Grenoble Alpes**

**Séance du jeudi 30 janvier 2025**

---

**N° 15 CR 30.01.2025**

*L'an deux mil vingt cinq, le trente janvier à quatorze heures, la commission de la recherche du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblée en séance plénière dans l'amphithéâtre du bâtiment IMAG, sous la présidence de Monsieur Serge Slama, Président du conseil académique de l'Université Grenoble Alpes.*

Point à l'ordre du jour : **Soutien manifestations scientifiques G-INP-UGA / UGA**

**Président de séance : Serge Slama**

**Membres présents:** Cécile Vanhaverbeke, Carole Duboc, Hervé Lerat, Véronique Beaulande-Barraud, Emily Tubbs, Thierry Gallay, Moira Courseaux, Henda DJERIDI, Gaëlle DECHAMP, Pascal Perrier, Frédéric Chandezon, Manon Traversaz, Jérémie Klein, Max Langer, Gwenaël Delaval, Baptiste Devyver, Monika Spano, Benoit Rey, Sonia Kerfa, Coriandre Vilain, Anne-Sophie Brun-Wauthier, Nassira Boudjada, Claire Rome, Marie Demeilliez.

**Membres représentés :** Anne Milet procuration à Monika Spano, Bernard Tourancheau procuration à Véronique Beaulande-Barraud, Théo Abadie procuration à Manon Traversaz, Manolis Perrot procuration à Moira Courseaux, Guy Parmentier procuration à Henda Djeridi, Patrice Morand procuration à Cécile Vanhaverbeke, Cédric Clastres procuration à Thierry Gallay, Angélique Sallet procuration à Jérémie Klein, Olivier Gallot-Lavalée à Claire Rome, Sarah Orsini procuration à Gwenaël Delaval, Alexey Evstratov procuration à Pascal Perrier, Bérengère Deschamps procuration à Carole Duboc, Stéphane Sadoux procuration à Anne-Sophie Brun-Wauthier, Laurence Bouillet procuration à Coriandre Vilain, Christian Bordas procuration à Frédéric Chandezon

**Les conseillers de la Commission recherche du Cac de l'UGA sont invités à approuver l'arbitrage proposé par l'UGA sur la demande de soutien à l'organisation de manifestations scientifiques en ligne 74.**

Le vote anonyme est opéré à l'issue des délibérations des membres de la commission.  
Le résultat est le suivant :

Membres en exercice	47
Membres présents	25
Membres représentés	15
Nombre de votants	40
Voix favorables	10
Voix défavorables	16
Abstentions ou refus de prendre part au vote	14

**Après en avoir délibéré, la commission de la recherche rejette, à la majorité de ses membres présents et représentés, l'arbitrage proposé par l'UGA sur la demande de soutien à l'organisation de manifestations scientifiques en ligne 74.**

Fait à Saint-Martin-d' Hères, le 14 février 2025

Le Président du Conseil académique

  
Serge Slama



*Cette délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 place de Verdun, 38000 GRENOBLE) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou, pour les décisions individuelles, de sa notification.*